



Le 27 avril 2018
Tournoi nocturne de Pâques



a le plaisir de vous accueillir pour son

3^e tournoi nocturne
Double Hommes et Double
mixte
4 Séries CPPH / R4 / R5, R6 /D7
D8/D9 & P 10/11/12

Autorisation n° 17.BRET.56/TI.F./005



Comité 56 Badminton

ACCUEIL & ORGANISATION

Accueil des joueurs à 18h30

Début de la compétition à **19h30 précise**

Les matches se dérouleront en poule avec **2 sortants** puis par élimination directe

LIEU

La compétition se déroulera au

Complexe sportif de Tournesol

rue du Bois 56250 St Nolff

Vous trouverez le plan pour vous rendre à la salle ci-dessous.

INSCRIPTIONS

1 tableau par joueur

1 tableau 10€

Double Hommes et Double Mixte

Date limite d'inscription : **16 avril 2018**

Tirage au sort : **22 avril 2018**, après cette date tout forfait devra être justifié pour être remboursé.

L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du règlement par courrier. En cas de surnombre, la priorité sera donnée aux premiers inscrits.

ARBITRAGE

Les matches se dérouleront en auto-arbitrage

JA principale Pascal Bolu

JA adjoint Dominique Kiry

VOLANTS

l'AOBD fournira 2 volants RSL 1 par finale

CONTACT

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à me contacter :

Par mail à aabd.saintnolff@laposte.net

Par courrier Dominique KIRY 4 rue Alain Colas 56250 Saint-Nolff

Par téléphone 06.79.07.74.63

HÔTELS A PROXIMITE

Réservation sur **Welcomsport** et vous entrez le code **SPT69615207** ou par téléphone en indiquant le code **SPT69615207** pour bénéficier du tarif sportif

Campanile 02.97.45.55.19

ZAC Chapeau Rouge 56000 Vannes

Hôtel Première Classe 08.92.70.71.24

Zone d'Activités Le Chapeau Rouge 56000 VANNES

RESTAURATION

Un service de restauration sera à votre disposition

Tableau des récompenses, bons d'achat partenaire

séries	1		2	
	Vainqueurs	Finalistes	Vainqueurs	Finalistes
DH	70 €	50 €	60 €	40 €
DMx	70 €	50 €	60 €	40 €

séries	3		4	
	Vainqueurs	Finalistes	Vainqueurs	Finalistes
DH	40 €	20 €	30 €	20 €
DMx	40 €	20 €	30 €	20 €

AD
56 ASSAINISSEMENT
DÉTECTION

L'expérience d'un professionnel
à votre service

Nos prestations
Interventions 24h/24
7j/7

- Débouchage des canalisations
- Curage des réseaux
- Vidange / Pompage
- Inspection vidéo
- Recherche & Détection de fuite
- Dépannage Plomberie
- Ramonage tous conduits

Nos clients
Particuliers - Entreprises - Experts -
Constructeurs - Mairies -
Syndics de copropriété

Z.I de Kermelin
14 rue Lavoisier
56890 St Avé

ad56.prestations@gmail.com

02 97 40 26 39

**LARDE
SPORTS**

www.lardesports.com

REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI de PÂQUES

Autorisation n° 17.BRET.56/TI.F./005

1-Le tournoi est ouvert aux joueurs vétérans, seniors, juniors et cadets ainsi qu'aux minimes R4, R5, R6.

2-*Suite au nouveau règlement concernant les classements, les joueurs s'inscrivent dans un tableau (double homme ou double mixte). L'organisation inscrira les joueurs dans les 4 séries déterminées au CPPH correspondant au jeudi 19 avril 2018.*

3-Le tournoi se déroulera en application des règles de la F.F.BaD. . Les matchs se disputeront en deux sets gagnants de vingt et un points.

4-Tout joueur participant devra être licencié le jour du tournoi et être en règle avec la F.F.BaD. et sa ligue.

5-Les matchs se dérouleront en auto arbitrage.

6- Les volants plumes (RSL 1) seront à la charge des joueurs jusqu'aux demi-finales. Les volants plastiques (Mavis 300) seront fournis pour la série promotion.

7-Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le Juge Arbitre Pascal Bolu.

8-Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec tous les accessoires utiles à son match.

9-Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin de son match.

10-Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer et les membres du comité d'organisation. Pendant les pauses réglementaires, deux personnes par joueur/paire peuvent être autorisées à accéder au terrain pour coacher.

11-Les joueurs auront droit à 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match a été annoncé.

12-Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la F.F.BaD. est exigée sur les terrains.

13-Tout joueur désirant s'absenter quelle que soit la raison et la durée, devra prévenir le Juge Arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

14-Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.

15-Tout volant touchant une infrastructure des salles sera compté faute sauf au

service où il pourra être rejoué une fois.

16-Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée sur l'échéancier.

17-Seul un représentant de club est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque.

Toute autre réclamation est déclarée irrecevable.

18-Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accidents.

19-Les décisions du comité d'organisation sont sans appel.

20-Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter ou de regrouper certaines séries respectivement trop ou insuffisamment représentées et de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi, avec l'accord du Juge Arbitre.

21- L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifié à tout moment sur décision du Juge Arbitre et du comité d'organisation pour le bon déroulement du tournoi.

22- Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les instances sportives devra le signaler au Juge Arbitre et justifier de leur usage par une ordonnance médicale.

24- A l'issue du tirage prévu le **22 avril 2018**, tout forfait devra être justifié à la LBBa et sera remboursé si justifié.

25-Il est interdit de fumer dans les salles.

26-Le présent règlement sera affiché dans chaque salle.

27-Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement.



Tél : 02 97 40 26 39
ad56.prestations@gmail.com



3^{ème} Nocturne de Pâques

Saint-Nolff

Vendredi 27 avril 2018
dès 19h

Salle Tournesol

Double Homme
Double Mixte

R4 / R5 / R6
D7 / D8 / D9
PR 10-11-12

AQBD
SAINT-NOLFF

Partez
à la recherche
des œufs ...





Tournesol



Tournesol
rue du bois 56250 Saint-Nolff